

## REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU CALVADOS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

**Délibérations** 

## Conseil Communautaire ഇരുള്ളതു

Séance du Jeudi 23 Juillet 2020

Nombre de membres en exercice : 61 Nombre de membres présents : 47 Nombre de membres ayant donné pouvoir : 7

Nombre de membres excusés : 3 Nombre de membres absents : 4

Date de convocation : 17 Juillet 2020

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité le :

27 JUIL 2020 et affichage le :

27 JUIL 2020

7 - Finances Locales 7.10 - Divers L'an 2020, le 23 juillet à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle municipale du Vaudeville à Vire, lieu choisi afin de pouvoir respecter les préconisations sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers communautaires le 17 juillet 2020

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 17 juillet 2020.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Objet : Les comptes de gestion du Trésorier - Année 2019

	Excusés				
Présents	* <u>Représenté(e) par</u> : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à</u> : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents	
х					
		X : Mme Najat LEMERAY			
х					
		X : Mme Valérie DESQUESNE			
		X : M. Manuel MACHADO			
х					
		X : M. Xavier ANCKAERT			
х					
	X X	Prèsents (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)  x  x  x	Présents  * Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)  * A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)  * X  * X : Mme Najat LEMERAY  * X : M. Manuel MACHADO  * X : M. Manuel MACHADO  * X : M. Xavier ANCKAERT	Présents  **Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)  **X  X  X: Mme Najat LEMERAY  X: Mme Valérie DESQUESNE  X: M. Manuel MACHADO  X: M. Xavier ANCKAERT	

		Excusés			
Noms des Conseillers	Présents	* <u>Représenté(e) par :</u> (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
PERIGNY					
Mme Jean-Christophe MEUNIER	х				
PONTECOULANT				.,,	
M. Jean-Pierre MOURICE	х				
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	x				
TERRES-DE-DRUANCE				1	
M. Jean TURMEL	1			х	
BEAUMESNIL		•			
M. Gilles PORQUET					x
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	х				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	х				
LE MECAUL DODEDT			M)		
LE MESNIL-ROBERT  M. Jean-Claude RUAULT	×				
W. Jean-Claude ROACLT		J			
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	x				
M. Olivier JEANNEAU	х				
Mme Colette JOUAULT	х				
Mme Bernadette LEROY	х		34		
M. Georges RAVENEL	х				
			1	U	1
PONT-BELLANGER  M. Christian MARIETTE			X : M. Denis JOUAULT		
SAINT-AUBIN-DES-BOIS		·	·		
M. Maurice ANNE	x				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	×				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	Х				
M. Alain DECLOMESNIL	Х				
M. Régis DELIQUAIRE				X	
M. Didier DUCHEMIN	х				
M. Marc GUILLAUMIN	х				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	x				

### Mme Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Les comptes de gestion 2019 présentés par Madame Le Trésorier Principal pour les budgets de la Communauté de Commune « Intercom de la Vire au Noireau » :

#### a. Budget principal

#### b. Budgets annexes:

- Autres ZAE
- La Douitée
- ZAM
- Vente de terrains
- ZI « La Papillonnière »
- « Les Neuvillières »
- « La Papillonnière II (PIPA) »
- Ateliers relais
- Production Eau
- Ordures Ménagères (REOM)
- Ordures Ménagères (TEOM)

Retraçant les opérations comptables effectuées au cours de l'exercice 2019, présentent des résultats conformes à ceux des comptes administratifs 2019 dressés par l'Intercom de la Vire au Noireau, et n'appellent aucune observation ni réserve.

En conséquence et suivant la présentation faite à la Commission Générale réunie le 20 juillet 2020, il est demandé au Conseil Communautaire de bien vouloir ratifier ces comptes de gestion et autoriser Monsieur le Président à apposer sa signature sur les documents comptables présentés.

	(4	V	ОТЕ					
Vote au scrutin ordinaire								
Pour :	54	Contre :	0	Abstentions:	0			
☐ Adopté à	la majorité	⊠ Adopté	à l'unanimité	☐ Non adopté				

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits Au registre suivent les signatures.

